

NOTE

Grands territoires et participation citoyenne : le cas de Nantes Saint-Nazaire

Raconter l'histoire de la métropole Nantes Saint-Nazaire, c'est faire le récit de l'ouverture progressive de la question métropolitaine vers un public de plus en plus large. D'une vision politique incarnée par ses deux maires et quelques grands « promoteurs » métropolitains nous sommes passés, en 10 ans, à un territoire partagé et vécu par ses habitants. En retraçant les étapes de la fabrique métropolitaine, il s'agit d'interroger la place des citoyens dans la construction d'un projet commun pour un territoire qui s'affranchit des frontières institutionnelles traditionnelles. Nantes Saint-Nazaire expérimente, depuis 2007, différents dispositifs pour associer plus étroitement les habitants au débat métropolitain : un processus long qui pose plus de question qu'il ne fige de certitudes. La perspective de la création d'un pôle métropolitain constitue-t-elle une opportunité pour repenser la place des citoyens dans les grands territoires ?

Carte d'identité de la métropole Nantes Saint-Nazaire :

- ⇒ 6 intercommunalité, 61 communes
- ⇒ 800 000 habitants (+ 5 500/an)
- ⇒ 351 500 logements
- ⇒ Superficie : 1 872 km²
- ⇒ 80 % d'espaces naturels et agricoles
- ⇒ 1 500 km de cours d'eau dont 50 km d'estuaire
- ⇒ 2 627 000 déplacements locaux de travail/semaine

1. La gouvernance informelle du grand territoire estuarien

Le temps long de la métropole Nantes Saint-Nazaire

- ⇒ La volonté politique et temps long, détonateurs de la fabrication métropolitaine
- ⇒ Une phase d'**acculturation et d'incubation** essentielle dans la fabrique du grand territoire

Le règne de l'informel : une gouvernance souple

- ⇒ Un **modèle d'action publique hybride** entre le pouvoir formel des agglomérations et un **régime informel** à l'échelle de la métropole Nantes Saint-Nazaire.
 - Prise en compte de la complexité des grands territoires
 - L'ère de l'inter-territorialité et de la multi-territorialité
- ⇒ Une **gouvernance de plus en plus ouverte**
 - De l'ACEL au modèle « Conférence métropolitaine »
 - De nouvelles façons d'associer des publics de plus en plus variés :
 - Estuaire
 - Inventaire des 100 projets
 - EcoCité
 - Candidature au fonds Ville de Demain...

- ⇒ *L'ouverture progressive de la fabrique d'un grand territoire qui ne correspond à aucun périmètre institutionnel, mais des limites dans la légitimité démocratique de sa construction...*

2. Focus sur un atelier citoyen expérimental

a) Origine et attentes

- volonté politique d'associer plus étroitement les citoyens aux réflexions et aux choix qui guident les projets métropolitains
- apporter un regard neuf sur les enjeux métropolitains
- reposer la question des usages
- soumettre le processus métropolitain à la critique de citoyens « profanes »

b) Dispositif

- 20 habitants
- trois week-ends de travail sur cinq mois
- des rencontres avec des élus, des techniciens, des experts
- un avis présenté lors de la 4^{ème} Conférence métropolitaine

c) Questionnements soulevés et interpellations

- un appel à plus de démocratie à l'échelle de la métropole
 - o « *Les citoyens devraient exercer un pouvoir, au-delà du seul moment de l'élection. Ils sont partie prenante du projet métropolitain et ont leur contribution à apporter.* »
- la nécessité d'avoir une identification claire de la métropole, donc un important travail de communication et de sensibilisation à réaliser
- être un territoire pilote en matière de développement durable
- une demande forte de services véritablement métropolitains

d) Réponses et projets mis en oeuvre pour leur répondre

- une session citoyens/élus pour répondre plus en détails à l'avis formulé
- l'annonce de projets novateurs et concrets qui répondent aux attentes des citoyens (EcoCité, Petite Planète)
- des engagements pour poursuivre l'ouverture vers les citoyens

⇒ *Une piste parmi d'autres, nombreuses, à explorer. Une conviction : il faut laisser la place à l'expérimentation, au tâtonnement.*

3. Pôle métropolitain : une opportunité ?

⇒ **Sortir de l'opposition soft power/hard power, gouvernance souple/institutions**

⇒ L'exemple de l'opportunité saisie de constituer un pôle métropolitain

- o Une **réponse aux exigences de traçabilité** de la décision publique et à l'impératif démocratique qui impose toujours plus de **transparence**
 - o Des **lacunes** qui restent à combler : de l'importance de rester lucide, il n'existe pas de solution miracle
- Vers de nouvelles pratiques : l'**exemple de la prospective** comme témoin de la vitalité des questions de participation sur le territoire

Conclusion

- La trajectoire singulière d'un territoire particulier, et non pas un modèle universel
- Des ratés et des faiblesses qui restent à surmonter